

MAIRIE DE APPEVILLE

50500 APPEVILLE

Afférents au C.M. : 10

En exercice : 7

Ont pris part à la délibération : 7

Convocation : 15.02.2018

Affichage : 27.02.2018

SEANCE DU 22 FEVRIER 2018

Le vingt deux février deux mil dix-huit à 20 H 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Michel LEBLANC, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Messieurs Patrice PATERNOSTER, Christian LEFRANCOIS, Robert HOUELBEK, Joël LEMYRE, Ludovic DRIEU.
Madame Geneviève TESTA.

ABSENTS EXCUSES : Messieurs Jacques MARION et Maurice STIEMBERT.
Madame Laëtitia LEGALLOIS

ABSENT :

Monsieur Ludovic DRIEU a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance et expose ce qui suit :

- Approbation des comptes-rendus du 16 novembre et du 21 décembre 2017
- Budgets : - Résultats 2017
- Propositions 2018
- Tarif des concessions du cimetière
- Travaux Eglise : validation du plan de financement
- Avenant à la convention de partenariat avec Présence Verte
- Questions diverses.

Monsieur le Maire demande d'ajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- renouvellement du bail du logement « 14 route de gruchy »
- frais de scolarité école Notre Dame de Montebourg

Le Conseil Municipal accepte d'ajouter ces points à l'ordre du jour.

Orientation budgétaire.

Monsieur le Maire présente aux membres présents les résultats des exercices 2017 de la commune et du lotissement.

Le budget communal :

Le résultat de l'exercice 2017 pour la commune fait état d'un excédent cumulé de 59 076,70€ après financement des restes à réaliser.

Monsieur le Maire propose d'inscrire en investissement :

- pour l'église les travaux retenus lors de la réunion du 16 novembre 2017, Il précise que les travaux sur l'église ne seront réalisés que si la commune obtient les subventions sollicités auprès de la DRAC et du Département.
- en voirie la collecte des eaux d'écoulement de la route de gruchy au niveau du N°27.

Le financement de ces investissements sera assuré par un prélèvement sur l'excédent disponible en fin d'exercice 2017.

Après débats à l'unanimité des présents le conseil municipal accepte la proposition de Monsieur le Maire, ces travaux seront inscrits au budget 2018 en section d'investissent.

Le budget du lotissement :

Le résultat de l'exercice 2017 pour le lotissement communal fait état d'un excédent de 23 166,03€ sur lequel il faudra financer les travaux de voirie attribué le 1^{er} juin 2017 à la SARL Duval de Baupte pour un montant 19 733,00€.

2018-01 : TARIF DES CONCESSIONS DU CIMETIERE

Sur proposition de Monsieur le Maire, les membres présents à l'unanimité maintiennent les prix des concessions du cimetière à :

- 150,00 € pour une concession classique
- 75,00 € pour l'espace cinéraire.

Cette somme sera répartie entre la commune et le CCAS à raison de 2/3 pour la commune et 1/3 pour le CCAS.

2018-02 - TRAVAUX EGLISE : VALIDATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Monsieur le Maire demande aux membres présents de valider le plan de financement des prochains travaux prévus sur l'église dans la délibération n°2017-44 du 16 novembre 2017. Ce plan de financement présenté à la réunion du 16 novembre 2017 avait déjà reçu un accord de principe.

Pour un montant de travaux retenus à 56 136,20€ HT, le financement prévu est le suivant :

Aides publiques sollicitées	Montant
Subvention DRAC	19 460,00€
Subvention DEPARTEMENT	19 460,00€
Autres	
Dons recueillis à la Fondation du Patrimoine	11 500,00€
COMMUNE	5 716,20€
TOTAL	56 136,20€

Après délibération à l'unanimité des présents le conseil municipal accepte, pour le financement des travaux retenus lors de la réunion 16 novembre 2017, le plan de financement tel que présenté par Monsieur le Maire ci-dessus.

2018-03 – AVENANT A LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC PRESENCE VERTE :

Monsieur le Maire propose aux membres présents de signer l'avenant à la convention de partenariat avec Présence Verte, il précise qu'il n'est toujours pas prévu que la commune s'engage pour une aide financière aux bénéficiaires des services de Présence Verte.

Après délibération à l'unanimité des présents, le Conseil Municipal donne son accord à la signature de l'avenant de la convention de partenariat avec présence Verte sans engagement pour une aide financière aux bénéficiaires.

2018-04 – RENOUELEMENT DU BAIL DU LOGEMENT « 14 ROUTE DE GRUCHY » :

Monsieur le Maire informe que le bail pour le logement communal du 14 route de Gruchy occupé par Monsieur et Madame Nicolas BROTHELANDE est arrivé à échéance et propose qu'il soit renouvelé.

Après délibération à l'unanimité des présents, le Conseil Municipal donne son accord au renouvellement du bail de Monsieur et Madame Nicolas BROTHELANDE pour le logement communal du 14 route de Gruchy.

2018-05 : FRAIS DE SCOLARITE ECOLE NOTRE DAME DE MONTEBOURG :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'Ecole Notre-Dame de Montebourg a sollicité pour l'année scolaire 2016-2017 une participation aux frais de fonctionnement pour la scolarisation d'un enfant d'Appeville. Monsieur le Maire propose aux membres présents de verser à l'Ecole Notre-Dame de Montebourg l'équivalent du dernier coût moyen départemental de fonctionnement soit 504,71 €.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de verser à l'école Notre-Dame de Montebourg la somme de 504,71 € pour les frais de scolarité d'un enfant d'Appeville.

Rien ne restant à l'ordre du jour la séance est levée à 22 heures 10.

Les an, mois, jour que dessus.

LEBLANC M.

PATERNOSTER P.

TESTA G.

HOUELBEK R.

LEFRANCOIS C.

LEMYRE J.

DRIEU L.